Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 149 (2004)

Heft: 11-12

Vereinsnachrichten: SOG: Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO: Société suisse

des officiers = SSU : Societa svizzera degli ufficiali

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



SOCIETE SHISSE DES DEFICIERS

SOCIETA SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

La sécurité par la coopération

La SSO dans le réseau international d'apprentissage

La sécurité n'est plus assurée sans la coopération. Seuls trois des quinze scénarios concevables concernant notre sécurité peuvent être envisagés sans aucune forme de coopération. La collaboration en matière d'instruction et d'échange d'informations concerne les officiers de carrière mais également les officiers de milice. La SSO soigne donc la collaboration avec les associations étrangères d'officiers de réserve.

Vu la situation actuelle et la menace, l'information est de toute première priorité. Que se passe-t-il et où? L'aspect opératif est important, l'aspect tactique l'est encore plus. La qualité du service de renseignement devient toujours plus vitale, comme l'échange des informations. Dans ce domaine, si on ne coopère pas, on risque de devenir aveugle et sourd.

La coopération à tous les échelons

Pensons par exemple aux célèbres «enseignements de la guerre». Il ne nous sert à rien d'attendre de longues années pour les exploiter et en tirer profit. Nous avons besoin d'une évaluation immédiate des expériences liées aux engagements. Quelle était la raison de la panique à Tokio lors de l'attentat au sarin? Que s'est-il passé durant les démonstrations au Kosovo ou le mois dernier en Afghanistan? Il faut avoir un système d'évaluation des engagements des forces armées qui doit reposer sur les scénarios actuels. Qui n'est pas prêt à coopérer ne reçoit pas de *feedback* et est automatiquement laissé pour compte.

L'éventail des menaces change toujours. Les différentes armées font constamment de nouvelles expériences. Il est capital de pouvoir échanger les informations et les réflexions qui en découlent. Cet échange permet une appréciation correcte de la situation actuelle. Les petits Etats dépendent de telles analyses. Sécurité par la coopération!

Multilatéral: «Initiative Gaming» et CIOR

Dans le cadre de l'Initiative Gaming, des rencontres régulières sont organisées pour les différentes associations de réservistes de l'Europe centrale et du Nord. La Suisse est membre de cette association; le lieutenant colonel suisse H. R. Strasser en assure actuellement la présidence. A la Confédération interalliée des officiers de réserve (CIOR), on trouve des associations de pays membres de l'OTAN et de pays neutres. Au

sein de cette association, la SSO a le statut d'observateur et participe aux rencontres des comités.

Activités bilatérales

L'année passée, quelques délégués de la SSO ont aussi eu la possibilité de participer à des séminaires, notamment en Autriche, en Allemagne et à Birmingham, où ils ont pu recueillir des informations sur les expériences faites lors de la mobilisation de réservistes britanniques dans les Balkans et dans la deuxième guerre du Golfe. La Suisse n'est pas la seule nation qui sait comment il faut mobiliser!

Apprendre en coopérant

Les conférences de la CIOR et de l'*Initiative Gaming* en juillet 2004 étaient consacrées à l'état des réformes des armées européennes et au rôle des réservistes. Nous ne sommes donc pas le seul pays à avoir des débats concernant ces problèmes. Pour la délégation suisse, il



SSO

55 U

SOCIETE SUISSE DES OFFICIERS

SOCIETA SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

était surprenant de constater la grande flexibilité des conditions-cadres fixées par l'OTAN, les nombreuses libertés nationales ainsi que la diversité des incertitudes dans les pays concernés.

Dans son exposé, le président central de la SSO a traité dans ses grandes lignes la réforme de notre armée. Les camarades étrangers ont manifesté un grand intérêt pour l'analyse des risques qui est à la base de cette réforme, le modèle de la disponibilité échelonnée, les trois piliers: «Prévention et maîtrise des dangers existentiels», «Engagements de sûreté sectoriels» et «Contribution au soutien international à la paix». Il en a été de même pour le concept de montée en puissance.

Le problème central pour tous les pays de l'Europe continentale est la capacité de réagir aux nouveaux scénarios de dangers et de menaces et de le faire avec des ressources financières limitées. Plusieurs armées européennes sont tiraillées entre les interventions extérieures dans le cadre d'alliances ou de coalitions et la capacité de garantir la sécurité intérieure. Dans tous les pays, on constate qu'il est impossible de séparer nettement la sécurité intérieure et extérieure. Les tâches de l'armée et celles de la police doivent se compléter. Les armées européennes doivent aussi protéger les infrastructures nationales et les ambassades. La plupart de ces forces armées ont accru leur engagement dans le cadre du soutien international à la paix.

Effectifs de l'armée, réservistes, personnel de milice

Dans les années 1990, la réduction des effectifs dans les armées étrangères s'est avérée judicieuse. Aujourd'hui, on constate pourtant que, pour la plupart des engagements, notamment les contributions au soutien international à la paix ou les engagements à l'intérieur pour la prévention et la maîtrise des dangers existentiels, il faut beaucoup de personnel. Dans ce contexte, les réservistes prennent de plus en plus d'importance. Aux Etats Unis ou en

Grande-Bretagne, il n'y a pas d'opérations militaires sans réservistes engagés dans la logistique. La Garde nationale américaine a servi en Bosnie etc. Les réservistes ne doivent pas seulement combler des lacunes quantitatives, mais aussi des lacunes qualitatives. C'est une idée qui enthousiasme surtout les pays européens qui s'orientent vers le principe du «miles protector» et vers la coopération entre les autorités civiles et militaires.

C'est une idée qui enthousiasme également le personnel de milice qui se rend compte que le transfert du *know-how* est aussi important que les armes. Pour la Suisse, cela signifie qu'il faut plutôt s'orienter vers des critères liés à la qualité (qualifications, disponibilité) et non simplement sur des critères liés à la quantité (âge, classes d'âge etc.).

Il ne serait pas judicieux de copier les autres, mais il est absolument nécessaire de tirer profit des expériences des autres.